

blèmes de l'industrie. Lorsque j'ai interrogé le ministre et ses fonctionnaires au comité, on a dit que le ministère de l'Industrie et du Commerce ne poursuit pas d'études sur les tendances de l'industrie. Le ministre disposera de telles études lorsqu'il portera un jugement sur les recommandations que lui fera la Commission du textile et du vêtement. C'est une forme d'analyse parfaitement valable. Il faut la faire pour déceler les tendances et l'orientation de l'industrie dans la mesure où on peut les prévoir. Je prétends que cela ne suffit pas.

Comme je l'ai signalé au comité, il est vrai qu'une analyse des tendances fait partie de la mise au point d'un plan pour l'industrie. Si on en reste là et qu'ensuite on examine si les propositions et les projets correspondent à ces tendances, on doit faire une hypothèse. Les tendances qui se manifestent doivent servir au mieux l'intérêt du pays et de la population en général. Il faudrait une autre appréciation de l'opinion publique avant de décider si une proposition ou un projet correspond bien aux tendances. Je tiens à préciser que par planification, je ne veux pas dire un plan qu'on imposerait ou un programme monolithique bureaucratique de quelque genre que ce soit. Pour mener à bien la planification voulue dans cette industrie, il faudrait les efforts conjugués du gouvernement, de l'industrie, des travailleurs et des autres gens qui jouent un rôle dans l'industrie.

Je reconnais qu'il y a eu des consultations. Le gouvernement s'est ménagé plusieurs entretiens avec des gens que l'industrie intéresse, soit pour rédiger le bill soit pour traiter des problèmes qui se posent depuis assez longtemps dans l'industrie. Il faudrait poursuivre dans cette voie si l'on veut que la Commission et le gouvernement soient en mesure de remédier le mieux possible au problème.

Comme je cherchais à comprendre la nature exacte de la Commission proposée dans le projet de loi, j'ai dit au ministre, en séance du comité, ce que voici :

Il me semble, monsieur Pepin, qu'à partir de cette loi, vous voulez établir une structure pour permettre d'élaborer cette politique.

Le ministre m'interrompt par ces mots :  
C'est bien ce que j'ai dit.

Les paroles du ministre me semblent toujours plus compliquées que cela lorsqu'il nous parle de ces sujets. Je reviens à la citation :

La politique qui sera élaborée dans les années futures n'en sera pas nécessairement influencée. Elle établit simplement une structure à partir de laquelle une politique sera élaborée.

Le ministre a dit que c'était en fait le cas. J'ai ajouté ensuite :

Vous laisserez donc à la discrétion de la Commission le soin de faire ses propres études des problèmes qui existent et d'évaluer aussi les conflits d'intérêts... Vous la laisserez donc évaluer la situation, élaborer ses propres critères et porter ses propres jugements qu'elle vous soumettra ensuite... et à partir desquels vous pourrez porter un jugement.

• (3.30 p.m.)

Dans ce cas, le ministre c'est vous. Voilà un aspect de la question, mais, je le répète, il n'y a pas de cadre global pour traiter de tous ces problèmes. Le bill à l'étude

[M. Burton.]

renferme des propositions qui représentent un pas en avant, même si elles sont bien incomplètes. Pendant les audiences du comité, j'ai interrogé le ministre à maintes reprises au sujet du protectionnisme. La question a été soulevée au cours du débat à la Chambre ainsi qu'aux réunions du comité.

La Commission que la mesure législative tend à créer sera-t-elle tout simplement un instrument de protectionnisme? Le ministre a, effectivement, traité de cette question au comité. En réponse à une question que je lui ai posée moi-même, il a dit :

Est-ce que la Commission sera une commission protectionniste? Sera-t-elle le contraire de ce qu'une commission protectionniste serait? Franchement, je l'ignore. Nous avons nommé des membres compétents. Nous leur avons donné le genre de tâche qui constitue le prélude nécessaire et ils doivent tenir compte de l'intérêt des consommateurs, des importateurs, des exportateurs, de la situation internationale, de tout, enfin. C'est bien ce que vous voulez qu'on fasse, n'est-ce pas? Maintenant, ces gens vont faire des suggestions et des recommandations au gouvernement, et le gouvernement devra décider. Et, à la suite de ces décisions, vous pourrez juger si le gouvernement est protectionniste ou non.

Je suis très reconnaissant au ministre d'avoir si clairement exposé la situation pour nous faire bien comprendre les fonctions de cette commission. Naturellement, nous tenons beaucoup à ce qu'il n'y ait pas plus de protectionnisme qu'il ne peut être nécessaire. D'après ce que j'ai compris, le ministre, en réponse à une de mes questions, a dit qu'il était tout à fait possible que certains tarifs soient relevés par suite de recommandations de la Commission, et d'autres abaissés. Nous voulons qu'on supprime, dans la mesure du possible, les restrictions commerciales, d'une façon compatible avec l'expansion rationnelle de l'économie canadienne. Il ne faut jamais perdre de vue nos relations avec les pays en voie de développement, étant donné surtout que c'est de ces pays que nous vient une grande partie de la concurrence dans ce domaine. Le ministre a mentionné aussi ce fait au cours des séances du comité.

Il faut tenir compte des conflits d'intérêts pour déterminer l'orientation de l'industrie et le genre d'industrie que nous voudrions voir au Canada. Voilà un domaine dans lequel le ministre doit nous fournir plus de réponses. L'honorable représentant nous a déclaré lors des séances du comité qu'il ne savait vraiment pas. Je ne lui tiens pas rigueur de cette réponse. Il est impossible de prévoir certaines choses, bien qu'à la suite des événements des deux ou trois dernières années en particulier, le ministère ait une bonne idée de l'orientation qui devrait se dessiner. Nous devons par dessus tout tenter de concilier les conflits d'intérêts qui se manifestent lorsqu'on traite de ces questions. Nous devons encourager et promouvoir les échanges avec les quatre coins du globe. C'est extrêmement important pour le Canada et surtout pour certains d'entre nous dans l'Ouest.

D'un autre côté, lorsque nous nous penchons sur la situation d'une industrie qui emploie directement quelque 200,000 personnes, et qui en emploie indirectement beaucoup d'autres, cela devient une question qu'on ne peut traiter à la légère. C'est pourquoi nous sommes prêts à appuyer ce bill. Nous souhaitons bonne chance au gouvernement. Nous allons observer ses faits et gestes, les